

Le vote mode d'emploi

COPENHAGUE (AFP) - Mode d'emploi de l'élection de la ville hôte des jeux Olympiques 2016 qui aura lieu vendredi à Copenhague.



Les anneaux olympiques lors des JO de Pékin le 16 août 2008 (© AFP/Archives - Joe Klamar)

LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

8h45 (6h45 GMT): Présentation de Chicago suivi d'un question-réponse avec les membres du CIO (70 minutes)

10h25 (8h25 GMT): Présentation de Tokyo suivi d'un question-réponse avec les membres du CIO (70 mn)

12h05 (10h05 GMT): Présentation de Rio suivi d'un question-réponse avec les membres du CIO (70 mn)

14h45 (12h45 GMT): Présentation de Madrid suivi d'un question-réponse avec les membres du CIO (70 mn)

16h00 (14h00 GMT): Réunion plénière des membres du CIO et vote

18h30 (16h30 GMT): Annonce de la ville hôte des JO-2016

LES ELECTEURS

Les électeurs de la ville hôte des jeux Olympiques sont les membres du CIO (106 à ce jour) à l'exception du président, Jacques Rogge, et des ressortissants de pays qui présentent une candidature. En l'occurence il s'agira, au premier tour, de Joao Havelange, Carlos Nuzman (président du comité de candidature de Rio), Chiharu Igaya, Shun-Ichiro Okano (Japon), Anita DeFrantz, James Easton (Etats-Unis), Juan Antonio Samaranch Jr (Espagne). Les membres de la ville éliminée au premier tour sont habilités à voter au deuxième, et ainsi de suite. Si tous sont présents, 98 membres voteront donc au premier tour, vendredi à Copenhague.

LA PROCEDURE

Le vote a lieu à huis clos et à bulletins secrets, grâce à des boîtiers électroniques.

A chaque tour, un électeur ne peut se prononcer que pour une seule ville. Si, après le premier tour, aucune ville n'obtient la majorité absolue - les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte dans le calcul du quorum -, celle qui recueille le plus faible nombre de voix est éliminée et on procède à un deuxième tour avec les candidates rescapées.

Seul le nom de la ville éliminée est alors rendu public. Il est donc impossible de savoir en temps réel quelle ville a obtenu la majorité lors des tours préliminaires. La première ville qui obtient la majorité absolue, ou la majorité simple en cas de finale à deux, est élue.

LE RESULTAT

Le nom de la ville hôte est annoncé par le président du CIO, qui a pu auparavant décider de voter en cas d'égalité au dernier tour. Les résultats obtenus lors de chaque tour sont alors rendus publics.

LES PRECEDENTS VOTES

JO-2012 (A Singapour, le 6 juillet 2005)

Au 4e tour: Londres 54 voix, Paris 50

autres candidates: Madrid, New York, Moscou

JO-2008 (A Moscou, le 13 juillet 2001)

Au 2e tour: Pékin 56 voix, Toronto 22, Paris 18, Istanbul 9

autre candidate: Osaka

JO-2004 (A Lausanne, le 5 septembre 1997)

Au 5e tour: Athènes 66 voix, Rome 41

autres candidates: Le Cap, Stockholm, Buenos Aires

JO-2000 (A Monaco, le 23 septembre 1993)

Au 4e tour: Sydney 45 voix, Pékin 43

autres candidates: Manchester, Berlin, Istanbul

JO-1996 (A Tokyo le 18 septembre 1990)

Au 5e tour: Atlanta 51 voix, Athènes 35

autres candidates: Toronto, Melbourne, Manchester, Belgrade

Publié le: 02/10/2009 à 07:31:06 GMT

Source : AFP

URL de cet article: http://www.avmaroc.com/actualite/vote-mode-emploi-a11939.html